



PROCES VERBAL  
N° 29/CNCMP/2012

L'an deux mille douze et le Mercredi 15 Août à 11 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zein, son Président.

Etaients présents :

- Mohamed Abdallahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim , Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU CSA

*1°-Examen* de la lettre n°0019/CPM/CSA reçue le 31 juillet 2012 demandant l'approbation du dossier relatif au transport des produits alimentaires.

Décision :

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le procès verbal de la commission de passation des marchés du CSA et autorise la passation par entente directe des marchés relatifs au transport des produits alimentaires attribués comme suit :

Attributaires	Montants en TTC
Réseau national pour la Promotion du Transport terrestre	5 016 257
Fédération Générale de Transport	162 306 620
Dar Essalam Transport-Transit-Consignment	575 622 849
Fédération Nationale des Transports	264 003 571
Mauritanienne de Transit et la Logistique	322 702 864
Fédération de Transport Mauritanien	222 154 818

2°/-Examen de la lettre n°0020/CPM/CSA reçue le 09 Août 2012, relative aux dossiers suivants :

a) Autorisation d'un marché par entente directe relatif à l'acquisition de produits alimentaire.

b) Approbation d'un DAO relatif à l'achat de 2500 tonnes de riz

**Décision :**

a) Ce point est reporté pour complément d'informations.

**Décision :**

b) Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection au lancement du DAO relatif à l'achat de 2500 tonnes de riz sous réserve de -prendre en considération les observations en annexe. -faire parvenir à la CNCMP une copie corrigée du DAO avant son lancement.

3°/-Examen de la lettre n°0022/CPM/CSA reçue le 14 Août 2012, demandant l'approbation du projet de marché relatif à l'achat de 40 000 tonnes de blé pour l'opération EMEL 2012.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve les projets de marchés relatifs à la fourniture de 40 000 tonnes de blé tendre en 8 lots pour le CSA par la société TEMWIN pour un montant total de :

- Lot 1 de 5000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 648 625 000 UM
- Lot 2 de 5000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 649 075 000 UM
- Lot 3 de 5000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 669 875 000 UM
- Lot 4 de 5000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 669 125 000 UM
- Lot 5 de 5000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 670 525 000 UM
- Lot 6 de 5000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 671 875 000 UM
- Lot 7 de 5000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 670 250 000 UM
- Lot 8 de 5000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 669 750 000 UM

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE L'APAUS**

4°/-Examen de la lettre n°0387/CPM/APAUS reçue le 08 Août 2012, demandant l'approbation du projet de contrat relatif à la réalisation de l'adduction d'eau potable de chami dans la wilaya de Dakhlet Nouadhibou.

Décision :

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le projet de marché relatif à la réalisation de l'adduction d'eau potable de chami dans la wilaya de dakhlet Nouadhibou avec le groupement SOC/SOCOSAF pour un montant TTC de 250 202 000 UM et un délai d'exécution de 10 mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

5°-*Examen* du projet de marché par entente directe relatif au « Contrôle des travaux de construction de la route Kaédi-Sélibaby-Gouraye ».

Décision :

Ce point est reporté pour complément d'informations.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE LA SNDE

6°-*Examen* de la lettre n°0572/CPM/SNDE reçue le 02 Août 2012, demandant l'approbation du projet de marché relatif aux travaux de réhabilitations et renforcement du réseau de distribution de la ville de Nouakchott – Lot N° 5 relatif aux travaux de Teyarett et Dar Naim.

Décision :

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le projet de marché relatif aux travaux de réhabilitations et renforcement du réseau de distribution de la ville de Nouakchott – Lot N° 5 relatif aux travaux de Teyarett et Dar Naim. avec FARMEX pour un montant HT de 5 590 459 Euros et 708 579 468 UM et crédit d'impôt de 814 643 125 UM et un délai d'exécution de 24 mois sous réserve d'intégrer dans le corps du marché le numéro du compte en ouguiya de l'attributaire.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

7°-*Examen* de la lettre n°0125/CPM/SSouve reçue le 13 Août 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à la réalisation des travaux de l'extension du réseau d'eau potable à Tarhil, zone de recasement de Riyad.

Décision :

La CNCMP n'approuve pas le rapport d'évaluation des offres relatives à la réalisation des travaux de l'extension du réseau d'eau potable à Tarhil, zone de recasement de Riyad ainsi que le procès verbal d'attribution de la Commission de passation des marchés des secteurs de la souveraineté pour inobservation des procédures d'approbation du dossier d'appel d'offres et de mise en concurrence.

*d*  
*a*  
*y* *da*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE  
BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

8°/-*Réexamen* de la lettre n° 0153/CPMP/SSBIE reçue le 22 juillet 2012, demandant l'autorisation d'une DP relative au recrutement d'un cabinet d'audit pour auditer des coûts pétroliers encourus dans des blocs en Mauritanie pour le compte de la SMH.

**Decision:**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve la demande de propositions (DP) relative au recrutement d'un cabinet d'audit pour auditer des coûts pétroliers encourus dans des blocs en Mauritanie pour le compte de la SMH sous réserve de :

- Prendre en considération les observations, en annexe.
- Faire parvenir une copie corrigée de la DP, à la CNCMP avant son lancement.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE LA SOMELEC**

9°/-*Examen* de la lettre n°0841/CPM/SOMELEC reçue le 13 Août 2012, demandant l'approbation d'un projet d'avis à manifestation d'intérêts international pour le recrutement d'un ingénieur conseil chargé des études de faisabilité, APD élaboration des DAO et assistance au maître d'ouvrage pour la réalisation de ligne électriques de 90 et 33 KV et des postes associés.

**Decision:**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le projet d'avis à manifestation d'intérêts international pour le recrutement d'un ingénieur conseil chargé des études de faisabilité, APD élaboration des DAO et assistance au maître d'ouvrage pour la réalisation de ligne électriques de 90 et 33 KV et des postes associés.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée, les jour, mois et an que dessus.*

**LE PRESIDENT  
AHMED BABA OULD MOULAYE ZEIN**

**Les Membres du Comité Permanent :**

Mohamed Abdallahi Ould Zeine

Brahim Ould Hamed

Abderrahmane Abdoul

Yacoub Ould Haibelty

Raifa Mint Kassim

Ciré Amadou

